



## **COMMUNIQUÉ**

### **Un 1<sup>er</sup> MAI revendicatif pour le progrès social, contre toutes les politiques et lois d'austérité**

Pour Force Ouvrière, opposée génétiquement au racisme, à la xénophobie et à l'antisémitisme, les principes républicains de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité ainsi que la démocratie, sont des valeurs incontournables.

La situation dans laquelle se trouvent les salariés de notre pays n'est pas le résultat d'une quelconque fatalité. C'est le résultat direct des politiques d'austérité organisées et mises en œuvre par les différents gouvernements depuis des années et cela, quelqu'en soit le bord.

Les dernières grandes lois, Rebsamen, Macron, El Khomri qui ont fait l'objet de mouvements de résistance d'ampleur de la part des salariés avec notre organisation syndicale notamment, ont accéléré et aggravé la détérioration de la situation d'un nombre toujours croissant de salariés toute classe sociale confondue.

Avec l'inversion de la hiérarchie des normes (dispositif central de la loi Travail), c'est toute la construction conventionnelle de notre pays qui est battue en brèche, c'est-à-dire des siècles de conquêtes sociales qui ont permis à l'ensemble de la société de bénéficier d'une des meilleures couvertures collectives au monde.

En ramenant tout au niveau de l'entreprise, on instaure la concurrence entre les salariés ainsi qu'entre les entreprises, ouvrant la voix au dumping social donc à la régression sociale.

Comme le rappelle Jean-Claude MAILLY et comme FORCE OUVRIERE ne cesse de l'affirmer, la crise étant le terreau sur lequel prospère les idées d'extrême droite, il est urgent de mettre fin aux politiques d'austérité suicidaires socialement, économiquement et démocratiquement.

Force Ouvrière, fidèle à ses principes, ne donnera aucune consigne de vote directe ou indirecte, elle s'inscrit en cela dans la tradition des 1<sup>er</sup> mai, journée de solidarité internationale et d'expression des revendications :

- **Abrogation de la Loi travail et retour au respect des principes de la hiérarchie des normes et de faveur,**
- **Défense des Périmètres de toutes les Conventions Collectives Nationales qui doivent garantir et protéger tous les salariés et qui doivent constituer pour les entreprises un socle minimum à respecter,**
- **Défense du régime de prévoyance santé de la branche assurance qui recouvre les 4 CCN** (*Celle, du 27 mai 1992 qui couvre les salariés administratifs cadres et non cadres, du 27 juillet 1992 qui couvre les inspecteurs d'assurances, du 13 novembre 1967 qui couvre les producteurs échelons intermédiaires, du 27 mars 1972 qui couvre les producteurs salariés de base*),
- **Garantir le maintien de tous les emplois et postes de travail dans les entreprises,**
- **Amélioration réelle et substantielle des conditions de travail,**
- **Pour le respect garanti de la séparation entre vie professionnelle et vie privée,**
- **Augmentation générale de salaires et de revenus pour tous.**

La Section Fédérale Assurances de la FEC-FO appelle donc tous ses militants, tous ses syndicats, en lien avec les Unions départementales, à participer sur la base de ces revendications, aux manifestations organisées le 1<sup>er</sup> MAI.

La Section Fédérale sera présente à la manifestation parisienne qui partira de République à 14h30 en direction de Nation.

Paris, le 27 avril 2017

Pour tout contact :  
Georges DE OLIVEIRA  
01 48 01 91 35